

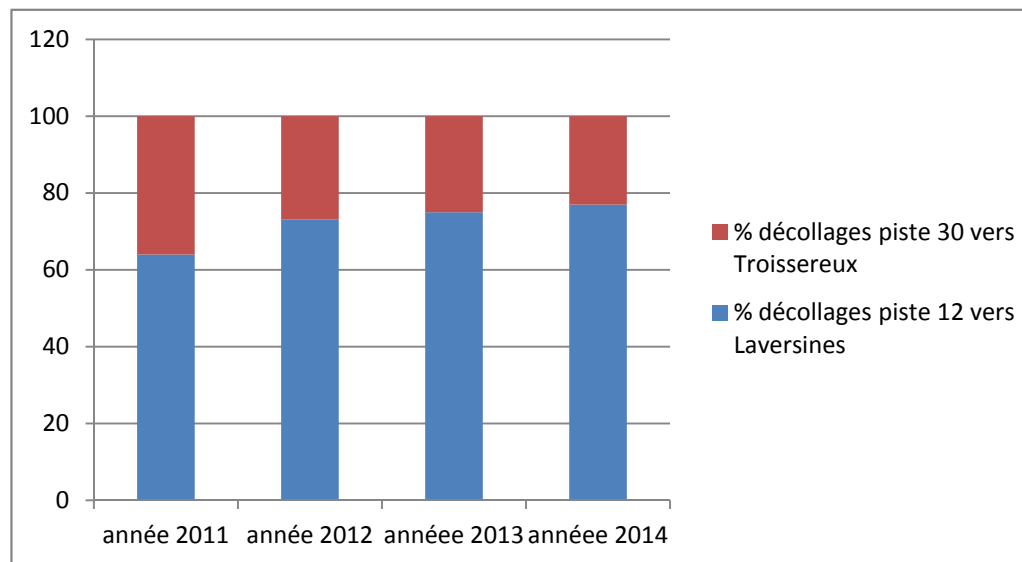
pourcentage des décollages en pistes 12 et 30 et nombre total de mouvements

les chiffres proviennent des lettres de l'environnement (édition trimestrielle)

lettre environ.t N°		Par trimestre		Par année		Nbre total mouv.ts commerciaux	Nbre total mouv.ts non commerciaux	Nbre total de mouv.ts
		% décollages piste 12 vers Laversines	% décollages piste 30 vers Troissereux	% décollages piste 12 vers Laversines	% décollages piste 30 vers Troissereux			
1	1er trim 2011	54	46			6553	1736	8289
2	2ème trim 2011	64,4	35,6			6680	3750	10430
3	3ème trim 2011	65,1	34,9			6845	2892	9737
4	4ème trim 2011	72,3	27,7			5892	3271	9163
	année 2011			63,95	36,05	25970	11649	37619
5	1er trim 2012	75,5	24,5			5838	1979	7817
6	2ème trim 2012	73,7	26,3			7074	2776	9850
7	3ème trim 2012	66	34			7366	2514	9880
8	4ème trim 2012	77	23			6078	1928	8006
	année 2012			73,05	26,95	26356	9197	35553
9	1er trim 2013	78	22			5460	1851	7311
10	2ème trim 2013	69,2	30,8			7168	2942	10110
11	3ème trim 2013	75,5	24,5			7732	2619	10351
12	4ème trim 2013	77,3	22,7			6556	2273	8829
	année 2013			75	25	26916	9685	36601
13	1er trim 2014	81,1	18,9			5874	2214	8088
14	2ème trim 2014	78,6	21,4			6765	2410	9175
15	3ème trim 2014	73	27			7564	1977	9541
16	4ème trim 2014	75,1	24,9			6448	1543	7991
	année 2014			76,95	23,05	26651	8144	34795



	% décollages piste 12 vers Laversines	% décollages piste 30 vers Troissereux
année 2011	63,95	36,05
année 2012	73,05	26,95
année 2013	75	25
année 2014	76,95	23,05



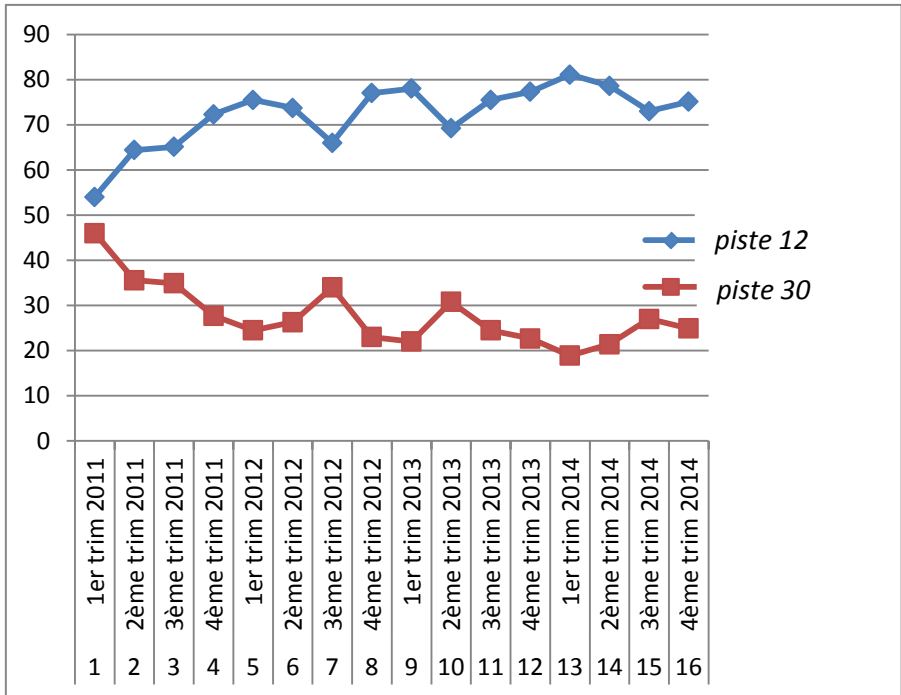
POURCENTAGE DE DECOLLAGES ET NOMBRE DE DECOLLAGES PISTE 12 et PISTE 30

les chiffres proviennent des lettres de l'environnement (édition trimestrielle)

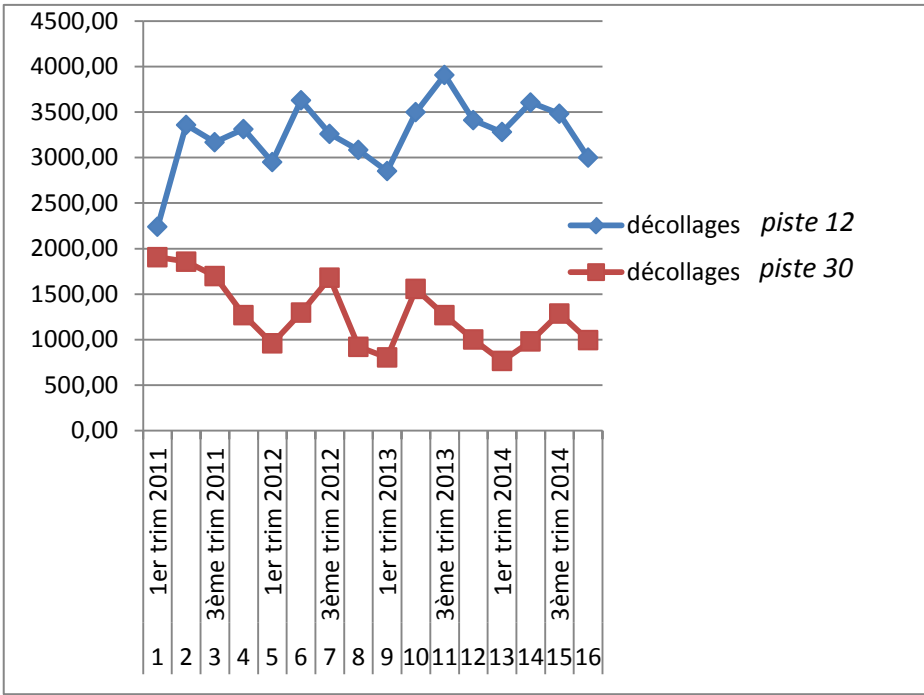
lettre environ.t N°		% décollages piste 12 vers Laviersines	% décollages piste 30 vers Troissereux	Nbre total			décollages piste 12	décollages piste 30
				mouv.ts commerciaux	mouv.ts non commerciaux	total de mouv.ts		
1	1er trim 2011	54	46	6553	1736	8289	2238,03	1906,47
2	2ème trim 2011	64,4	35,6	6680	3750	10430	3358,46	1856,54
3	3ème trim 2011	65,1	34,9	6845	2892	9737	3169,39	1699,11
4	4ème trim 2011	72,3	27,7	5892	3271	9163	3312,42	1269,08
5	1er trim 2012	75,5	24,5	5838	1979	7817	2950,92	957,58
6	2ème trim 2012	73,7	26,3	7074	2776	9850	3629,73	1295,28
7	3ème trim 2012	66	34	7366	2514	9880	3260,40	1679,60
8	4ème trim 2012	77	23	6078	1928	8006	3082,31	920,69
9	1er trim 2013	78	22	5460	1851	7311	2851,29	804,21
10	2ème trim 2013	69,2	30,8	7168	2942	10110	3498,06	1556,94
11	3ème trim 2013	75,5	24,5	7732	2619	10351	3907,50	1268,00
12	4ème trim 2013	77,3	22,7	6556	2273	8829	3412,41	1002,09
13	1er trim 2014	81,1	18,9	5874	2214	8088	3279,68	764,32
14	2ème trim 2014	78,6	21,4	6765	2410	9175	3605,78	981,73
15	3ème trim 2014	73	27	7564	1977	9541	3482,47	1288,04
16	4ème trim 2014	75,1	24,9	6448	1543	7991	3000,62	994,88



POURCENTAGE DE DECOLLAGES PISTE 12 et PISTE 30



NOMBRE DE DECOLLAGES PISTE 12 et PISTE 30



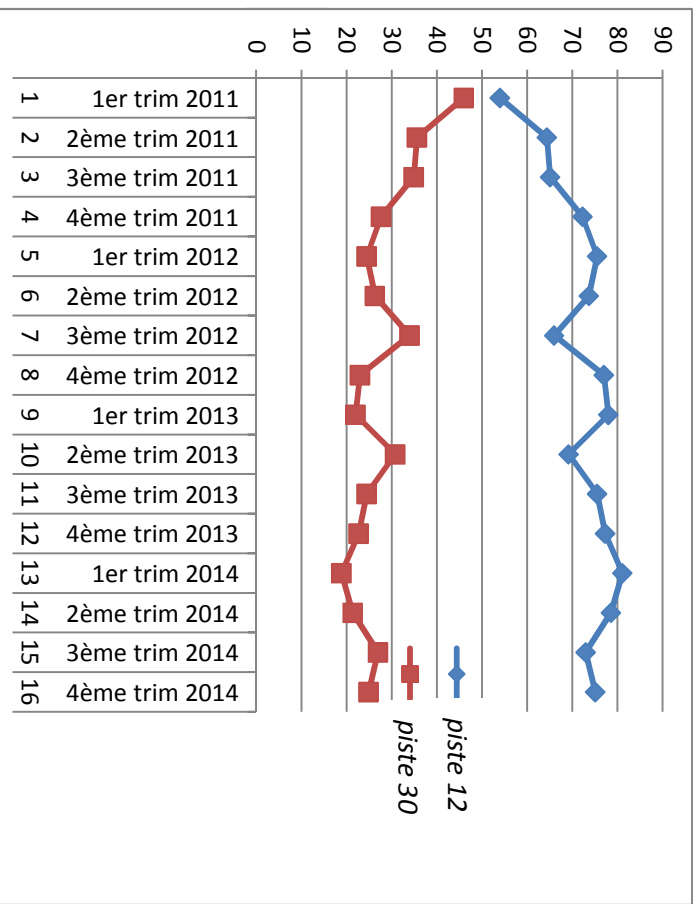
POURCENTAGE DE DECOLLAGES ET NOMBRE DE DECOLLAGES PISTE 12 et PISTE 30

les chiffres proviennent des lettres de l'environnement (édition trimestrielle)

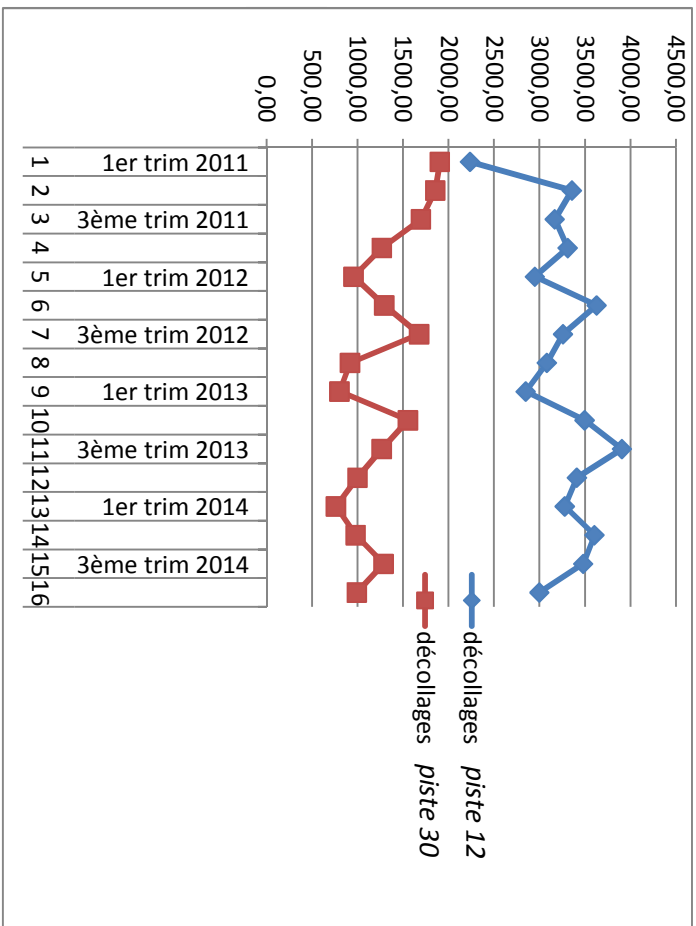
lettre environ.t N°		% décollages piste 12 vers Laviersines	% décollages piste 30 vers Troissereux	Nbre total			décollages piste 12	décollages piste 30
				mouv.ts commerciaux	mouv.ts non commerciaux	total de mouv.ts		
1	1er trim 2011	54	46	6553	1736	8289	2238,03	1906,47
2	2ème trim 2011	64,4	35,6	6680	3750	10430	3358,46	1856,54
3	3ème trim 2011	65,1	34,9	6845	2892	9737	3169,39	1699,11
4	4ème trim 2011	72,3	27,7	5892	3271	9163	3312,42	1269,08
5	1er trim 2012	75,5	24,5	5838	1979	7817	2950,92	957,58
6	2ème trim 2012	73,7	26,3	7074	2776	9850	3629,73	1295,28
7	3ème trim 2012	66	34	7366	2514	9880	3260,40	1679,60
8	4ème trim 2012	77	23	6078	1928	8006	3082,31	920,69
9	1er trim 2013	78	22	5460	1851	7311	2851,29	804,21
10	2ème trim 2013	69,2	30,8	7168	2942	10110	3498,06	1556,94
11	3ème trim 2013	75,5	24,5	7732	2619	10351	3907,50	1268,00
12	4ème trim 2013	77,3	22,7	6556	2273	8829	3412,41	1002,09
13	1er trim 2014	81,1	18,9	5874	2214	8088	3279,68	764,32
14	2ème trim 2014	78,6	21,4	6765	2410	9175	3605,78	981,73
15	3ème trim 2014	73	27	7564	1977	9541	3482,47	1288,04
16	4ème trim 2014	75,1	24,9	6448	1543	7991	3000,62	994,88



POURCENTAGE DE DECOLLAGES PISTE 12 et PISTE 30



NOMBRE DE DECOLLAGES PISTE 12 et PISTE 30



LA LETTRE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'AÉROPORT DE BEAUVAIS



SUIVI DES INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX DE L'AÉROPORT DE BEAUVAIS / 4^{ÈME} TRIMESTRE 2014

ÉDITO /

Mesdames, Messieurs,

Faire voyager plus de passagers avec moins d'avions, c'est le bilan inédit du trafic de l'année passée au départ et à l'arrivée de l'aéroport de Beauvais-Tillé !

4.024.201 passagers et 26.649 mouvements sont les chiffres clés à retenir pour l'année 2014. Record battu pour le taux de remplissage des avions - nombre moyen de passagers par vols - qui est ainsi passé de 147 à 151, confirmant une nouvelle fois l'aéroport de Beauvais-Tillé au 1er rang des aéroports métropolitains en matière d'export moyen !

Fort de son 4 millionième passager annuel le 29 décembre 2014 et avec bientôt plus de 40 millions de passagers depuis le début de ses opérations, l'aéroport de Beauvais-Tillé poursuivra en 2015 les projets engagés visant à améliorer les infrastructures actuelles.

L'année 2015 sera marquée par le démarrage des réunions du groupe de travail de la Commission

Consultative de l'Environnement dont la création a été actée lors de la CCE du 14 octobre 2014.

Par ailleurs, un code de bonne conduite environnementale est en cours de rédaction entre les compagnies aériennes, le service de la navigation aérienne et la SAGEB. L'objectif est de définir des règles visant à réduire et maîtriser les nuisances sonores autour de l'aéroport de Beauvais-Tillé.

Les innovations de 2014 en matière de surveillance de la qualité de l'air sont reconduites en 2015, et le rucher de l'aéroport (voir l'article en page 6) sera complété à la fin du premier semestre pour atteindre 40 ruches.

Je vous adresse mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de succès dans vos projets.

Bonne année 2015 !

Bien à vous,

Emmanuel COMBAT, Directeur de l'aéroport



LE BRUIT AUTOUR DE L'AÉROPORT

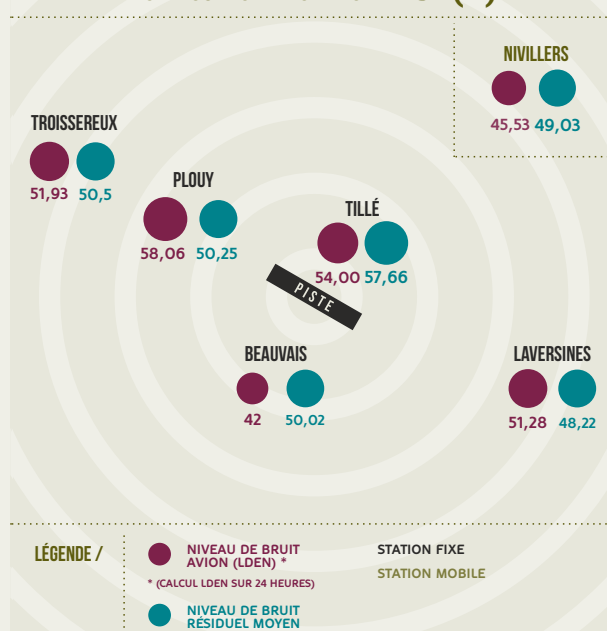
La SAGEB dispose depuis la fin 2009 d'un réseau de surveillance du bruit des avions. Cinq stations fixes mesurent le bruit en continu à Beauvais (Cité des Fleurs et Plouy), Lavresines, Tillé et Troissereux. Une station mobile permet d'effectuer des campagnes de mesure du bruit à la demande des mairies ou des riverains eux-mêmes.

Depuis le 1^{er} janvier 2011, des campagnes de mesure de bruit de 6 semaines minimum ont ainsi été menées à Nivillers, Mont-Saint-Adrien, Gerberoy, Therdonne et Caillouel (Hermes), Velennes, Fontaine St Lucien et Guignecourt.

→ À SAVOIR /

- **LDEN** / INDICE DE BRUIT PÉNALISANT DE 5 DB(A) LE BRUIT DE SOIRÉE (18H À 22H) ET DE 10 DB(A) LE BRUIT DE NUIT (22H À MINUIT).
- **BRUIT RÉSIDUEL** / MOYENNE DU NIVEAU SONORE GLOBAL, HORS BRUIT AVION, CAPTÉ PAR UNE STATION DE MESURE DU BRUIT.
- LES VALEURS LDEN ET DE BRUIT RÉSIDUEL NE SONT PAS ISSUES DU MÊME CALCUL, **ELLES NE SONT DONC PAS COMPARABLES**. ELLES PERMETTENT TOUTEFOIS UNE BONNE APPRÉCIATION DE LA GÊNE PERÇUE PAR RAPPORT AUX BRUITS DE LA VIE QUOTIDIENNE.

→ BILAN DES MESURES PAR STATION EN dB(A)





LE TRAFIC COMMERCIAL

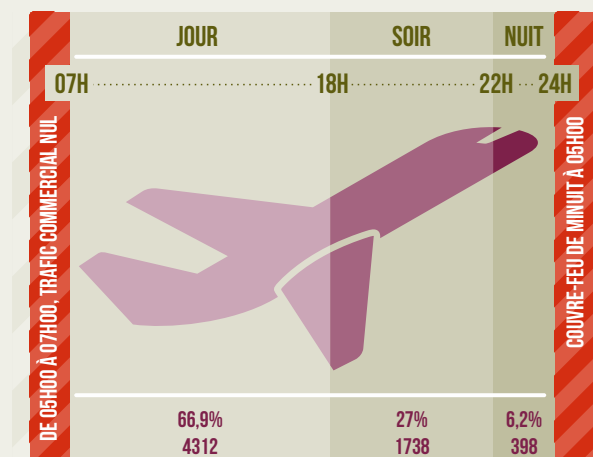
→ À QUOI CORRESPONDENT LES NUMÉROS DE PISTE ?

À l'aéroport de Beauvais, une seule piste est utilisable pour les mouvements commerciaux. Nous parlons pourtant de la piste 30 et de la piste 12 ! Tout dépend en fait du seuil depuis lequel les avions lâchent les freins pour décoller.

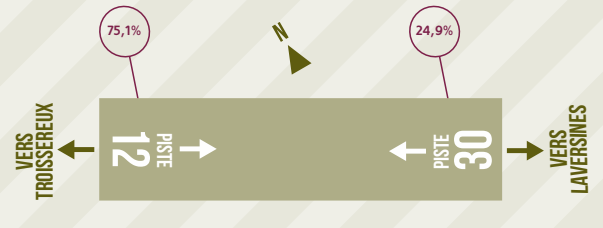
En termes de circulation aérienne, il y a donc deux sens de circulation sur une seule piste, chacun indique la direction prise par l'aéronef au décollage.

→ RÉPARTITION DES MOUVEMENTS PAR PÉRIODE DE LA JOURNÉE

DÉFINITION D'UN MOUVEMENT / CHAQUE ATERRISSAGE OU DÉCOLLAGE D'UN AVION.



→ TAUX D'UTILISATION DES SEUILS DE PISTE AU DÉCOLLAGE



→ À SAVOIR /

- EN AÉRONAUTIQUE, **UNE JOURNÉE EST DIVISÉE EN TROIS PÉRIODES NORMALISÉES** : « JOUR » DE 06H00 À 18H00, « SOIR » DE 18H00 À 22H00 ET « NUIT » DE 22H00 À 06H00. CES PÉRIODES SERVENT DE BASE AU CALCUL DE L'INDICE LDEN (VOIR « A SAVOIR » PAGE 1).
- DEPUIS 2002, L'AÉROPORT DE BEAUVAIS EST SOUMIS À UN **ARRÊTÉ DE RESTRICTION D'EXPLOITATION**, COMMUNÉMENT APPELÉ **COUVRE-FEU**, QUI INTERDIT TOUT TRAFIC COMMERCIAL ENTRE MINUIT ET 05H00 DU MATIN. POUR PLUS D'INFORMATION <http://www.aeroportbeauvais.com/enviro.php?lang=fr>
- L'**EMPORT MOYEN** INDIQUE LE NOMBRE DE PASSAGERS TRANSPORTÉS DANS CHAQUE AVION. L'EMPORT MOYEN À BEAUVAIS EST LE DOUBLE DE CELUI DES AUTRES AÉROPORTS RÉGIONAUX, CE QUI ENGENDRE DEUX FOIS MOINS DE MOUVEMENTS POUR AUTANT DE PASSAGERS TRANSPORTÉS, DONC DEUX FOIS MOINS DE NUISANCES ET DE POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE.
- LE TRAFIC DE L'AVIATION GÉNÉRALE CORRESPOND AUX MOUVEMENTS DITS « NON COMMERCIAUX » GÉNÉRÉS PAR LES PILOTES PRIVÉS ET AÉROCLUBS DE LOISIR.

NOMBRE TOTAL DE MOUVEMENTS COMMERCIAUX	6448
NOMBRE TOTAL DE MOUVEMENTS NON COMMERCIAUX	3520*
NOMBRE DE VIOLATIONS DE COUVRE-FEU	0
EMPORT MOYEN	153

(* MOUVEMENTS NON COMMERCIAUX DU 3ÈME TRIMESTRE 2014: 1977
MOUVEMENTS NON COMMERCIAUX DU 4ÈME TRIMESTRE 2014: 1543)



LES TRAJECTOIRES D'AVION

→ À SAVOIR /

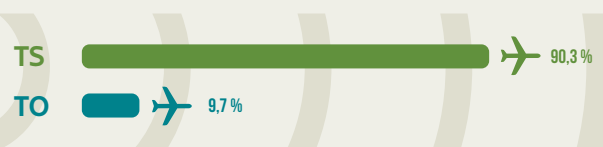
LES CONTRÔLEURS AÉRIENS ONT POUR MISSION PREMIÈRE D'ASSURER LA SÉCURITÉ ET LA FLUIDITÉ DU TRAFIC, EN PRENANT EN COMPTE SI POSSIBLE LES CONTRAINTES ENVIRONNEMENTALES COMME LES NUISANCES SONORES. LES TRAJECTOIRES STANDARDS CORRESPONDENT AUX TRAJECTOIRES ÉLABORÉES EN CONCERTATION AVEC LA COMMISSION CONSULTATIVE DE L'ENVIRONNEMENT QUI GÈNENT LE MOINS DE RIVERAINS POSSIBLE. EN CAS DE NÉCESSITÉ POUR LA SÉCURITÉ DU TRAFIC (MÉTÉO, ENCOMBREMENT DE L'ESPACE AÉRIEN...), LES CONTRÔLEURS INDIQUENT AUX PILOTES DE SUIVRE DES PROCÉDURES PLUS DIRECTES.

LES TRAJECTOIRES OMNIDIRECTIONNELLES SONT JUSTIFIÉES PAR DES CONTRAINTES PARTICULIÈRES DE SÉCURITÉ QUI NE PERMETTENT PAS L'UTILISATION DES TRAJECTOIRES STANDARDS. ELLES SONT PRÉVUES ET AUTORISÉES PAR LA DGAC.

Les trajectoires standards sont mises en place par la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC), après avis de la Commission Consultative de l'Environnement.

Les trajectoires établies sont suivies à l'aide des tracés géographiques illustrés en page 3. Nous distinguons les trajectoires standards (TS), et les trajectoires omnidirectionnelles (TO).

→ LE RESPECT DES TRAJECTOIRES STANDARDS



LÉGENDE /

TS / Trajectoires standards



TO / Trajectoires omnidirectionnelles

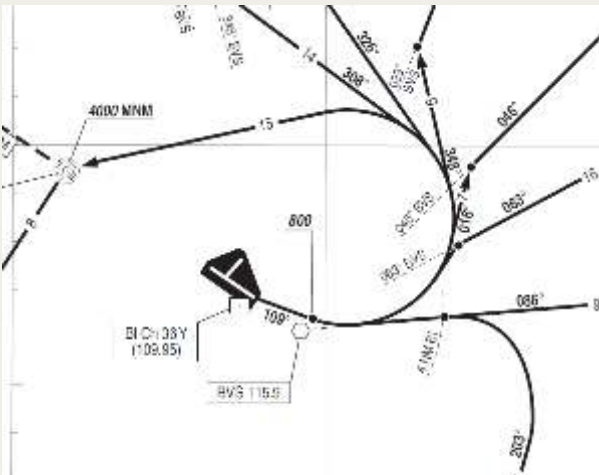
→ RÉPARTITION DES TRAJECTOIRES UTILISÉES

→ À SAVOIR /

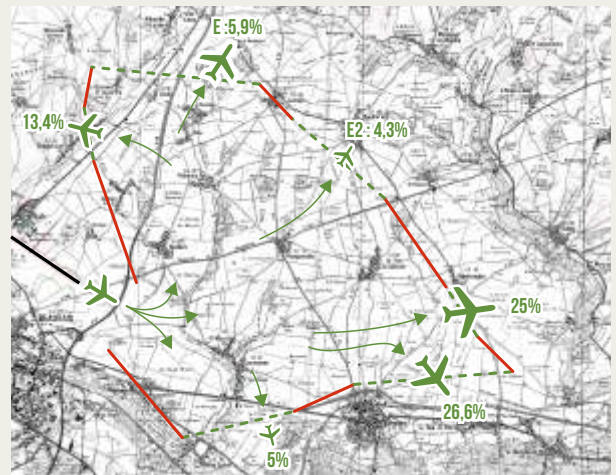
CCE / LA COMMISSION CONSULTATIVE DE L'ENVIRONNEMENT EST COMPOSÉE DE TROIS COLLÈGES : LES ASSOCIATIONS DE RIVERAINS (RÉFLEXION-ACTION, ACNAT, ADERA, ROSO), LES PROFESSIONS AÉRONAUTIQUES (REPRÉSENTANTS DES SALARIÉS DE LA PLATEFORME, SAGÉB, AÉROCLUBS ET COMPAGNIES AÉRIENNES), ET LES COLLECTIVITÉS LOCALES (COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BEAUVAISIS, CONSEIL GÉNÉRAL DE L'OISE, CONSEIL RÉGIONAL DE PICARDIE, ET COMMUNES HORS CAB CONCERNÉES PAR LE PEB). LA CCE EST PRÉSIDÉE PAR LE PRÉFET.

Les trajectoires établies font l'objet d'une publication d'information aéronautique (AIP) sous forme de cartes à destination des professionnels et des pilotes. Les trajectoires standards sont suivies à l'aide des tracés géographiques suivants :

LÉGENDE /  Portes de sortie des trajectoires normales (standards + axiales)  Porte franchies par les trajectoires exceptionnelles



→ PROCÉDURES DE DÉPARTS STANDARDS EN PISTE 12 (AIP)



→ SUIVI DES TRAJECTOIRES DE DÉPART EN PISTE 12



→ PROCÉDURES DE DÉPARTS STANDARDS EN PISTE 30 (AIP)



→ SUIVI DES TRAJECTOIRES DE DÉPART EN PISTE 30

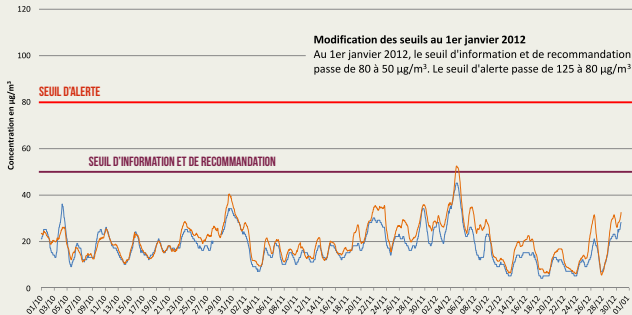
 **90% DU TRAFIC UTILISE LES TRAJECTOIRES STANDARDS**

 **LA MISE EN PLACE DE TRAJECTOIRES STANDARDS FIN AOÛT 2008 ET DÉBUT JUILLET 2009 A RÉDUIT DE PRÈS DE 90% LES SURVOLS DE TROISSEREUX ET LAVERSINES AU DÉCOLLAGE.**

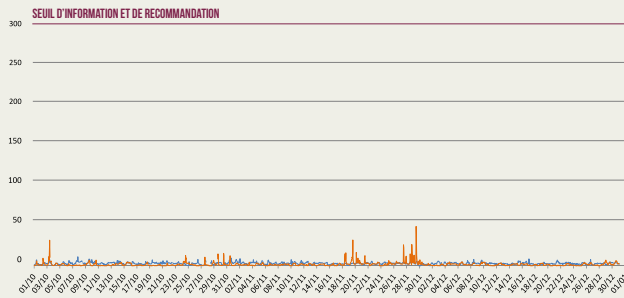


LA QUALITÉ DE L'AIR

1 → ÉVOLUTION DES CONCENTRATIONS MOYENNES GLISSANTES SUR 24H EN PARTICULES : PM10 *



3 → ÉVOLUTION HORAIRE DES CONCENTRATIONS EN DIOXYDE DE SOUFRE : SO2 *



LÉGENDE /

- Aéroport de Beauvais
- Moyenne des stations périurbaines picardes (* : Rieux / Agglomération Creilloise)

→ LES RÉSULTATS QUOTIDIENS DU SUIVI DE LA QUALITÉ DE L'AIR SONT DISPONIBLES À CETTE ADRESSE : www.aeroportbeauvais.com/atmo.php (* : MESURES D'OCTOBRE, NOVEMBRE ET DÉCEMBRE 2014)



LA QUALITÉ DE L'EAU ET DES SOLS

L'aéroport de Beauvais est soumis à la Loi sur l'Eau en raison des grandes étendues imperméabilisées par ses infrastructures. A ce titre, la SAGEB a mis en place des aménagements de gestion des eaux pluviales (séparateurs d'hydrocarbures, bassins d'infiltrations...) qu'elle contrôle, entretient et dont elle s'assure régulièrement de leur efficacité.

Un bureau d'études indépendant effectue périodiquement des analyses de la qualité des eaux pluviales et souterraines de l'aéroport conformément à l'Arrêté préfectoral du 20/10/2008* modifié par celui du 08/12/2009*. Ces prélèvements mettent en évidence que l'aéroport de Beauvais n'est pas à l'origine d'impact majeur sur la qualité de la nappe phréatique

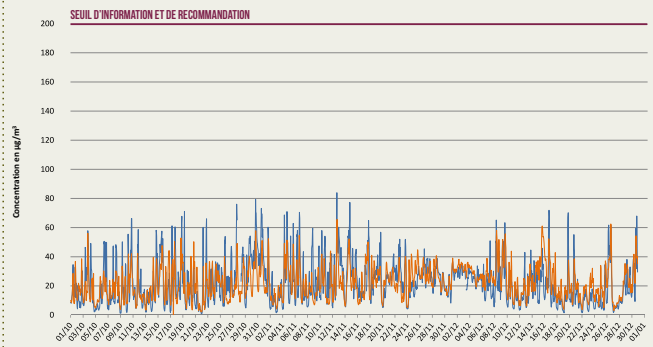
* (Arrêtés préfectoraux [page 2 dans année 2008 et page 1 dans année 2009] www.oise.pref.gouv.fr/sections/decisions_et_actions/environnement/loi_sur_l_eau)

→ À SAVOIR /

DEUX PIÉZOMÈTRES ONT ÉTÉ INSTALLÉS AFIN DE PRÉLEVER L'EAU SOUTERRAINE POUR COMPARER LA QUALITÉ DE LA NAPPE PHRÉATIQUE EN AMONT ET EN AVAL DE LA PLATEFORME

En Août 2010, la SAGEB a pris l'initiative d'installer une station de mesure de la qualité de l'air, sous les vents dominants, au plus proche des premières habitations voisines de la plateforme. Cette implantation tient compte de l'impact du trafic aérien et routier de desserte de la plate-forme. Plusieurs molécules sont étudiées 24h/24 : particules en suspension, dioxyde d'azote et dioxyde de soufre, conformément à la loi sur l'air.

2 → ÉVOLUTION HORAIRE DES CONCENTRATIONS EN DIOXYDE D'AZOTE : NO2 *



→ à savoir /

Pm10 : Particules en suspension / LES PARTICULES EN SUSPENSION PROVIENNENT MAJORITAIREMENT DE LA COMBUSTION DES MATIÈRES FOSSILES, DU TRANSPORT AUTOMOBILE ET DES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES DIVERSES. LEUR TAILLE ET LEUR COMPOSITION SONT VARIABLES. SELON LEUR TAILLE, ELLES PÉNÈTRENT PLUS OU MOINS PROFONDÉMENT DANS L'ARBRE PULMONAIRE. LES PLUS FINES PEUVENT IRRITER ET ALTÉRER LA FONCTION RESPIRATOIRE. CERTAINES SONT MUTAGÈNES ET CANCÉRIGÈNES.

No2 : le dioxyde d'azote / LES OXYDES D'AZOTES SONT ÉMIS LORS DE PHÉNOMÈNES DE COMBUSTION ET LE NO2 EST ISSU DE L'OXYDATION DE NO. LES SOURCES PRINCIPALES SONT LES TRANSPORTS (50%), L'INDUSTRIE (20%), L'AGRICULTURE (16%) ET LA TRANSFORMATION D'ÉNERGIE (10%). LE NO2 EST UN GAZ IRRITANT POUR LES BRONCHES, CHEZ LES ASTHMATIQUES IL AUGMENTE LA FRÉQUENCE ET LA GRAVITÉ DES CRÈSES.

SO2 : le dioxyde de soufre / IL EST ÉMIS LORS DE LA COMBUSTION DES MATIÈRES FOSSILES (CHARBON, FOU). LES SOURCES PRINCIPALES SONT LES INSTALLATIONS DE COMBUSTION (INDUSTRIELLES, COLLECTIVES ET INDIVIDUELLES) ET LES CENTRALES THERMIQUES. LE SO2 EST UN IRRITANT POUR LES VOIES

→ RÉSULTAT DES ANALYSES D'EAUX SOUTERRAINES DE NOVEMBRE 2014

	UNITÉ	ARRÊTÉ PRÉFECTORAL	PRÉLÈVEMENTS EN AMONT	PRÉLÈVEMENTS EN AVAL
MATIÈRES EN SUSPENSION	mg/L	20	47	67
DCO	mg/L	20	<30,0	<30,0
DBO5	mg/L	10	<3,0	<3,0
POTASSIUM	mg/L	/	1,09	63,57
ALUMINIUM	mg/L	/	0,81	< 0,05
CADMIUM	mg/L	/	<0,005	<0,005
CUIVRE	mg/L	/	<0,01	<0,01
HYDROCARBURES TOTAUX	mg/L	1	<0,03	<0,03
NICKEL	mg/L	/	<0,005	0,046
PLOMB	mg/L	/	<0,005	<0,005
TITANE	µg/L	/	22,33	<2,0
ZINC	mg/L	/	<0,02	<0,02
MERCURE	µg/L	/	<0,20	<0,20
GLYCOL	mg/L	/	<10	<10

1 Moyenne sur 3 prélèvements (avant la pluie, 12 h et 24 h après la pluie)
2 : Les teneurs en MES mesurées dans les eaux pluviales (avant l'infiltration dans le sol) sont très inférieures et proches du seuil de l'arrêté préfectoral.



LES TRANSPORTS COLLECTIFS

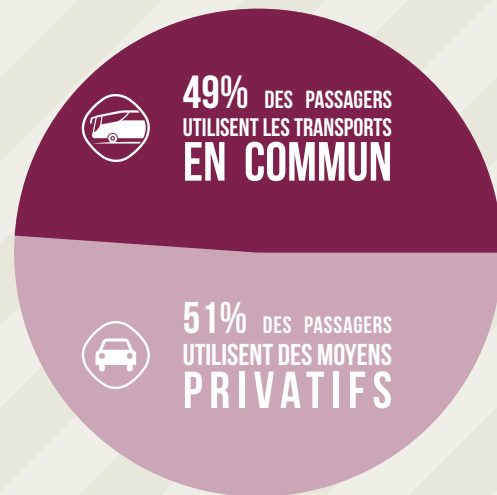
L'accès à l'aéroport par les transports en commun est une priorité pour la SAGEB, qui exploite la ligne régulière Aéroport – Paris Porte Maillot utilisée par un passager aérien sur deux.

Les passagers de l'aéroport peuvent rejoindre le centre ville et la gare SNCF de Beauvais grâce aux bus Corolis. De plus, afin de renforcer la ligne 12 Mairie – Gare – Aéroport, quatre nouvelles rotations ont été ajoutées en janvier 2011. La ligne est complétée en soirée et en matinée par la « navette aéroport » qui dessert les zones hôtelières.

La ligne express par autoroute Beauvais – Amiens effectue son unique arrêt intermédiaire à l'aéroport six fois par jour et met la capitale picarde à 45 minutes de la plate-forme.

Plus récemment, en 2009, la société VEA et la SAGEB ont mis en œuvre une desserte par autocar avec le parc Disneyland Paris à raison de 2 allers retours par jour. En 2010, SuperShuttle a lancé un service de transport partagé en porte à porte entre l'aéroport et la petite couronne parisienne.

→ LES CHIFFRES



47% des passagers aériens utilisent la navette Paris-Beauvais
2% des passagers aériens utilisent les autres lignes de transports en commun



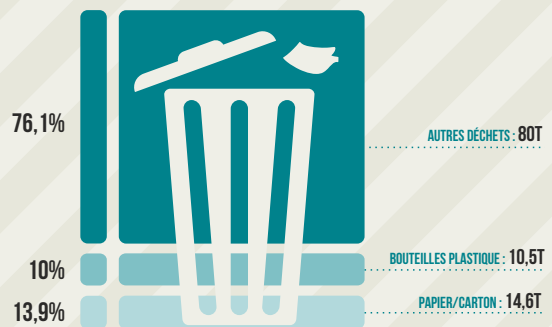
→ TOUTS LES MOYENS D'ACCÈS À L'AÉROPORT PAR LES TRANSPORTS EN COMMUN ET LE COVOITURAGE SONT DISPONIBLES SUR : www.oise-mobilite.fr



LE TRI DES DÉCHETS

L'aéroport a généralisé le tri sélectif sur l'ensemble de la plateforme et possède sa propre déchetterie. Les bouteilles plastiques et les canettes sont collectées dans les poubelles publiques, le papier et le carton dans les bureaux et les commerces, et sur l'ensemble de la plateforme, tous les déchets spéciaux ou dangereux recensés sont mis de côté : aérosols, piles, luminaires, huiles usagées, déchets d'équipements électriques et électroniques, batteries, emballages et matériaux souillés, liquide de refroidissement, mais également les déchets verts, les palettes, etc.

→ RÉPARTITION DES DÉCHETS VALORISÉS AU SECOND TRIMESTRE 2014



→ À SAVOIR /

AVANT-GARDISTE / BEAUVAIS EST DEvenu EN MAI 2009 LE SEUL AÉROPORT FRANÇAIS OÙ LES PASSAGERS PEUVENT TRIER LEURS DÉCHETS.

→ TYPE DE VALORISATION DES DÉCHETS AU QUATRIÈME TRIMESTRE 2013 (EN %)



→ À SAVOIR /

LES DÉCHETS NON RECYCLABLES COLLECTÉS À L'AÉROPORT SONT TRAITÉS EN VALORISATION ÉNERGÉTIQUE. L'ÉNERGIE AINSI PRODUITE EN 2010 CORRESPOND À LA CONSOMMATION ÉLECTRIQUE D'UN VILLAGE DE 500 HABITANTS PENDANT UN AN, SOIT ENVIRON 800 MWH.

LE MIEL DE BEAUVAIS-TILLÉ

Dans le cadre de la délégation de service public du SMABT à la SAGEB, et pour que les répercussions éventuelles de l'exploitation de l'aéroport sur l'environnement soient toujours connues et maîtrisées, le Plan de Développement Durable prévoit plusieurs actions de surveillance et mesurage de la qualité de l'air aux abords de la plateforme.

Si l'action N° 7 du PDD prévoit le maintien et le développement du suivi de la qualité de l'air de l'aéroport, l'action N° 14 va plus loin et annonçait en 2012 l'installation de ruches dans l'emprise de la plateforme avec le suivi de la qualité du miel produit.

Chose promise, chose due : le 8 mai 2014, grâce à un partenariat avec le Syndicat Apicole de l'Oise, 18 ruches ont été implantées sur le terrain de la rampe d'approche du seuil 12, juste sous les atterrissages des avions, à seulement quelques dizaines de mètres de la piste. Le plus grand rucher aéroportuaire de France se trouve à Beauvais !

Les abeilles peuvent aller butiner plusieurs kilomètres autour de leur ruche.

La SAGEB a voulu s'assurer que le miel produit le soit totalement sous les avions en mouvement : le reste des 3.5 ha du terrain a donc été semé de fleurs mellifères, les abeilles ont leur garde-manger 'à domicile'.

L'objectif de cette opération durable : à l'aide des indicateurs environnementaux les plus sensibles qui soient, déterminer clairement si les avions génèrent de la pollution gazeuse nuisible ou non. C'est également le moyen de prouver, si c'est encore nécessaire, que les avions ne lâchent pas de kérosène avant d'atterrir.

150 Kg de miel ont été récoltés en août 2014 : faible production générale pour la région en raison des conditions climatiques difficiles de l'été. Ce miel a été analysé par le CETAM de Lorraine, laboratoire indépendant et spécialisé dans le miel. Le résultat d'analyse est sans appel : ce miel n'est pas pollué !

DEPUIS 2003, DANS LE CADRE DE SA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE, L'AÉROPORT DE BEAUVAIS MET À LA DISPOSITION DES RIVERAINS UN NUMÉRO VERT **0800 800 860** (APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE). DEPUIS CETTE DATE, LES RIVERAINS ONT AINSI LA POSSIBILITÉ DE FAIRE CONNAÎTRE À LA SAGEB LA GÊNE RESENTIE DU FAIT DE L'ACTIVITÉ AÉRONAUTIQUE.

À l'aéroport de Beauvais, Le service **Qualité Sécurité Environnement (QSE)** de la SAGEB est notamment en charge :

- de la démarche de management environnemental et la certification ISO 14001,
- de la gestion du cycle de l'eau et de la mise en conformité Loi sur l'Eau de la plateforme,
- de l'optimisation et de la diminution des consommations énergétiques,
- du développement des accès à l'aéroport en transport collectif ou partagé,
- du tri sélectif et de la gestion des déchets de la plate-forme,
- de la prévention des nuisances sonores et des relations avec les riverains,
- du suivi de la qualité de l'air sur la plateforme,
- de la qualité de service sur la plateforme et la ligne régulière Paris <> Beauvais avec la certification Nf235,
- de la prévention, l'hygiène et la sécurité au travail,
- du Système de Gestion de la Sécurité aéroportuaire (SGS).
- de la certification de sécurité aéroportuaire
- du service clients

SAGEB – Aéroport de Beauvais : entreprise certifiée ISO 14001



Pour vos questions sur les trajectoires et le bruit des avions

- appelez le **0800 800 860** (appel gratuit depuis un poste fixe)
- ou par mail : numero.vert@aeroportbeauvais.com

Posez toutes vos questions concernant le programme environnemental de l'Aéroport de Beauvais

- par mail : service.environnement@aeroportbeauvais.com
- ou par courrier : Service Qualité Sécurité Environnement / SAGEB / Aéroport de Beauvais / 60000 Tillé

TABLEAU RECAPITULATIF DE LA REPARTITION DES DECOLLAGES EN PISTE 12 et PISTE 30

Document transmis par l'ACNAT aux représentants de la DGAC durant la CCE de 2014

Répartition des décollages en avril 2011 (première lettre de l'environnement):

En piste 12 (vers Laversines) : 54 %

En piste 30 (vers Troissereux) : 46 %

Répartition des décollages en 2011, 2012 et 2013:

Année	2011		2012		2013	
Nombre de mouvements	25388		26356		26916	
Nombre de décollages	12694		13178		13458	
Pistes	Piste 12 : vers Laversines	Piste 30 : vers Troissereux	Piste 12 : vers Laversines	Piste 30 : vers Troissereux	Piste 12 : vers Laversines	Piste 30 : vers Troissereux
Pourcentage de décollages	64 %	36 %	73 %	27 %	75 %	25 %
Nombre de décollages	8124	4570	9620	3558	10094	3364
Comparaison entre 2011 et 2012			+18,4%	-22,14%		
Progression du nombre de mouvements en 2012			+3,81%			
Comparaison entre 2012 et 2013					+4,92%	-5,4%
Progression du nombre de mouvements en 2013					+2,12%	

Répartition des décollages au premier semestre 2014:

En piste 12 (vers Laversines) : 79,8 %

En piste 30 (vers Troissereux) : 20,2%





MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Direction générale de l'Aviation civile

Athis-Mons, le 25 février 2015

Direction de la sécurité de l'Aviation civile

Direction de la sécurité de l'Aviation civile Nord

La Directrice

Nos réf. : 2015-10/DSAC-N/D

Madame la Présidente,

Par courrier à la DSAC Nord du 16 décembre 2014, vous attirez mon attention sur le déséquilibre que vous constatez entre l'utilisation des pistes 12 et 30 à l'aéroport de Beauvais-Tillé.

Les chiffres que vous présentez, issus des statistiques de l'exploitant, confirment une augmentation significative depuis 2011 de l'utilisation de la piste 12 (vers Laversines) au détriment de la piste 30 (vers Troissereux).

La configuration de l'aéroport de Beauvais est assez particulière, en ce sens que l'utilisation de la piste 12, à la fois pour le décollage et l'atterrissage, permet d'économiser un temps de roulage important pour les appareils. Une telle économie, outre les avantages économiques et d'attractivité de la plateforme pour les opérateurs, permet également de limiter le temps de manœuvre des appareils sur la piste et donc de fluidifier la gestion du trafic. D'autre part, elle entraîne une diminution de la consommation de carburant qui se traduit par une moindre pollution. En ce sens, l'intérêt économique rejoint l'intérêt environnemental.

Toutefois, de telles pratiques, pour fondées qu'elles soient, y compris sur le plan environnemental, ne doivent pas amener à un trop grand déséquilibre d'exposition des populations au bruit des appareils.

Ainsi, je vous propose, sous couvert de Monsieur le Préfet de l'Oise, que dans le cadre de la CCE un groupe de travail soit mandaté entre les principales compagnies concernées, les services de contrôle et les services de la DSAC, afin d'identifier précisément les causes de l'augmentation de ce déséquilibre et de mettre en avant, de manière concertée, des pistes permettant de le réduire tout en limitant l'impact économique et environnemental.

Si cette proposition recueille votre accord, après en avoir référé à Monsieur le Préfet de l'Oise, je désignerai au sein de mes services un interlocuteur qui sera chargé d'organiser et d'animer ce groupe de travail.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sincères salutations.

Le Directrice de la sécurité
de l'Aviation civile Nord

Lucette Lasserre

Madame Françoise MAYADOUX
Présidente de l'ACNAT
Mairie de Laversines
60510 LAVERSINES

Copie :
- Monsieur Emmanuel BERTHIER, Préfet de l'Oise



ANACT
Mairie de Laversines
60510 LAVERSINES

Bresles, le 5 mars 2015

Monsieur Le Secrétaire,

Je tenais à vous remercier pour la qualité des présentations et échanges lors de l'assemblée générale de votre association l'ANACT ce jeudi 19 février.

Vous avez rappelé les demandes sollicitées par l'ANACT auprès des différentes instances de gestion de l'Aéroport :

- le plafonnement chiffré du nombre de vols
- le maintien du couvre feu
- le respect des trajectoires
- la gestion raisonnée et transparente de l'aéroport

J'ai pris bonne note :

- Des craintes exprimées par vos adhérents sur :
 - L'accroissement non justifié depuis 2011 des décollages vers Laversines, Le Fay st Quentin, Fouquerolles, Nivillers (Avec en 2014 un pourcentage moyen de décollages vers ces villages qui atteint 77,5%) alors que Troissereux connaît une nette diminution.
 - La mise en place d'un Taxy Way
- Que vos questions auprès de la DGAC, de la direction de l'aéroport et des différents élus en charge de ce dossier sont restées sans réponse.

Depuis 2002, votre député Mr Olivier Dassault, a toujours été partisan d'un développement raisonné et maîtrisé de l'aéroport. Il a toujours plaidé en ce sens auprès des autorités concernées insistant sur une véritable transparence de l'activité aéroportuaire, sollicitant déjà le plafonnement chiffré des vols, le respect du couvre feu et le respect des trajectoires.

DES IDÉES OU DES QUESTIONS, CONTACTEZ-NOUS :
olivier.paccaud@gmail.com / www.valleedutherain.fr
21, rue Pierre et Marie Curie - 60510 BRESLES


FUMERY PACCAUD
WWW.FACEBOOK.COM/CANTONMOUY

Ensemble
sauvons l'Oise



Aujourd'hui, je tiens particulièrement à vous réitérer au nom de l'ensemble de notre équipe (C Marienval, A.Fumery, O.Paccaud, O Dassault), notre écoute. Elle s'inscrit dans la continuité des actions déjà menées par Olivier Dassault dans le cadre de ses échanges avec votre association.

Nous ne manquerons pas d'interroger les décideurs sur ces différentes problématiques afin que l'aéroport de Beauvais Tille reste un véritable atout pour notre département et que les habitants des communes riveraines puissent vivre en toute tranquillité au cœur de leur village.

Restant à votre écoute, Je vous prie d'agréer, Monsieur Le Secrétaire, l'expression de mes salutations les plus distinguées.

Anne FUMERY

